Département de Meurthe et Moselle

VILLE DE POMPEY

<u>Délibérations du Conseil</u> <u>Municipal</u>

Séance du 15 mai 2023

Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 15 mai 2023 à 20h30 au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent TROGRLIC, maire, après convocation légale adressée le 9 mai 2023.

Délibérations examinées :

- > Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 6 mars 2023 est approuvé.
- > Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 13 mars 2023 est approuvé.
- Monsieur le Maire porte à la connaissance du conseil municipal les décisions qui ont été prises dans le cadre de la délégation donnée par délibération du 15 juin 2020, en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales décisions n° 195 à 209
- > N° 2023/024 Répartition du capital social de la société SPL-XDEMAT Approuvée
- > N° 2023/025 Compte de Gestion 2022 Ville de Pompey Approuvée
- > N° 2023/026 Compte Administratif 2022 Ville de Pompey Approuvée
- N° 2023/027 Ville de Pompey Affectation du résultat de l'année 2022 Approuvée
- N° 2023/028 Autorisation de lever des impôts locaux pour la participation de la commune de Pompey au Syndicat Intercommunal du Stade de Frouard-Pompey -Approuvée
- N° 2023/029 Modification du tableau des effectifs du personnel communal -Approuvée
- N° 2023/030 Taux de promotion pour les avancements de grade (ratios promus/promouvables) Approuvée
- N° 2023/031 Modifications des règlements intérieurs des services Accueil
 Enfance-Jeunesse Approuvée
- N° 2023/032 Accueil collectif de mineurs avec et sans hébergement indemnités de l'encadrement - Approuvée
- N° 2023/033 Accueil collectif de mineurs sans hébergement tarifs des sessions
 Approuvée
- > N° 2023/034 Enquête publique société TTM ENVIRONNEMENT Approuvée

Pompey, le 19 mai 2023 le Maire,

Laurent TROGRLIC